

À l'image du GIGN et du RAID, créons une unité d'assaut contre tout point de vente de drogue !

écrit par Jacques Martinez | 26 mai 2023



L'État ne pourrait-il pas, à l'image des excellentes opérations de sauvetage immédiatement déclenchées dès qu'une prise d'otage est connue...

- soit renforcer les unités existantes à savoir côté police, le RAID, et/ou côté gendarmerie, le GIGN, en augmentant leurs effectifs et leur donner la possibilité d'intervenir, en quelques heures, contre tout point de vente de drogue ;
- soit créer une unité spéciale anti-droque tant avec la gendarmerie qu'avec la police pour, telle une nuée de frelons, attaquer un point de drogue dès qu'il se constitue ?

Actuellement, l'État par le truchement de sa magistrature - des plus débordées !- contraint les gendarmes ou les policiers à de longues enquêtes -durant des semaines voire des mois quand ce n'est pas des années !- afin d'établir des dossiers « béton » exigés par des magistrats des plus pointilleux surtout lorsque les suspects sont des « Français malheureux » vivant dans des « quartiers difficiles » ou « tout récemment débarqués » de leurs « lointains pays » !

Ainsi...

(grâce -il convient de le rappeler et de le répéter-... grâce à l'apport « généreux » d'addictes -souvent par simple plaisir égoïste-, personnes aisées financièrement et versant à leurs fournisseurs des sommes astronomiques alimentant largement -et ces addictes s'en moquent, non, s'en fo...t complètement !- des trafics sexuels d'enfants et de femmes, ou des réseaux terroristes, entre autres ! D'ailleurs quand un attentat terroriste fait des dizaines de victimes, combien de parents, de frères ou soeurs ou d'amis « sniffant » allègrement tous les samedis soirs -et encore !- se sont-ils sentis coupables d'avoir versé, durant les années précédentes, des fonds qui ont permis la perpétuation de l'attentat ayant tué ou handicapé à vie sa mère, son frère, sa fille, son amie, son copain qui, eux, n'avaient jamais voulu de ce « passe-temps si festif » ???)

Ainsi, donc, ces trafiquants « malheureux locaux » ou « récemment débarqués » peuvent-ils poursuivre leur oeuvre de mort dans la plus grande quiétude grâce à notre si cher État de droit, si droit qu'il penche, en la matière, de plus en plus à... gauche !

D'ailleurs, je me souviens d'un documentaire sur le travail de la police dans lequel un délinquant sortant d'un commissariat disait au reporter, avec un accent du nord (mais ni du nord de la France, ni de l'Europe) : « *La police vraiment... méchante mais la justice, elle... gentille !* »

Qu'ils soient membres du RAID ou du GIGN, ces forces de l'ordre interviennent souvent lors d'alertes telles les prises d'otages, affaires qui ne découlent pas d'enquêtes interminables puisque ce sont des actions ne tolérant aucune enquête approfondie et donc longue puisqu'il convient de les traiter en urgence !

Pourquoi notre droit ne considérerait-t-il pas l'installation d'un point de vente de drogues comme une prise d'otages -les drogués !- par des gens détenteurs de drogues, c'est-à-dire de produits létaux puisqu'ils donnent la mort tout comme l'arme à feu dont un preneur d'otage menace sa victime ?

Si le GIGN -dans les villages ruraux- ou le RAID -dans les grandes agglomérations- intervenaient, non après trois mois d'enquêtes mais après 3 heures ou, allez, 3 jours d'implantation d'un point de vente de drogues, les trafiquants seraient quelque peu coincés aux entournures. Et même si les points se reconstituaient rapidement, ils finiraient par se faire de plus en plus rares.

En parallèle, il conviendrait de contraindre -donc de changer la loi !- les drogués à se sevrer ! « *Ah ! Mais, Monsieur, il est très difficile de se sevrer !* » me répondront les partisans de cette pratique. Dans ce cas, les drogués seraient contraints par la loi à se soigner à vie en

prenant des substituts à leur drogue ! Bientôt, ce traitement médical sera plus facile puisque la recherche met en ce moment au point un système permettant l'injection une fois par mois, de médicaments à prendre actuellement une fois par jour ! Le traitement -injecté par un personnel médical- serait ainsi plus facile à leur administrer et à contrôler seulement 12 fois par an ! Et ils n'auront plus à courir chercher leur drogue après, pour certains, avoir commis une agression pour se procurer des fonds et n'auront, de ce fait, pas à alimenter, par cet argent si mal acquis, les réseaux terroristes ou de trafic d'êtres humains, puisque le traitement médical leur sera offert -avec grand plaisir par le contribuable que je suis !- par l'intermédiaire de la Sécurité Sociale !

Jacques Martinez journaliste retraité RTL (1967-2001, chef d'édition), l'AFP, l'Aurore, le Figaro, le Parisien...

Note de Christine Tasin

Merci à Jacques pour cette excellente idée. En effet, je disais hier à des amis, devant la recrudescence des attaques, viols etc à l'hôpital ou en Ehpad que, pendant le Covid ils filtraient toutes les entrées et empêchaient ceux qui n'avaient pas leur passeport sanitaire ou vaccinal d'entrer. Pourquoi ce qui était possible pour une prétendue pandémie soignable si on avait voulu ne le serait pas pour assurer la sécurité de nos malades et de nos vieux ??? Idem pour les points de drogue comme le démontre fort justement Jacques !

Quand on ne veut pas, on ne peut pas. Ils ne veulent pas... et nous, à RR, nous savons pourquoi !